LETTRE

De M. d'André, Membre de l'Assemblée Nationale, à M. Martin, Maire de Marseille.

Je crois devoir, Monsieur, à l'attachement que vous m'avez montré autrefois, & au desir constant que j'ai toujours eu de voir renaître la paix & l'union à Marseille, de vous dire ma façon de penser sur l'état présent de cette Ville, dont l'administration est entre vos mains.

Je ne parlerai pas de moi; le moment n'est pas encore venu d'exposer ma conduite. Quand il en sera tems, je vous appellerai vous-même en témoignage, car vous m'avez connu.

Je ne vous parlerai pas même de vous; je vous ai annoncé les orages qui vous menaçaient; je vous ai prévenu que le choix de quelques-uns de vos collègues vous causerait bien de l'inquiétude; je vous ai recommandé de ne jamais vous séparer de MM. *Gimon*, *Merle & Arnavon* que j'estimais, & que je ne cesserai jamais d'estimer; vous avez cru devoir suivre une autre route que celle que je vous avais indiquée; l'expérience prouvera lequel de nous deux s'est trompé. Il ne faut pas revenir sur le passé; c'est sur le présent, c'est sur l'avenir que je veux arrêter vos regards.

L'homme qui avait su se montrer quand il y avait du danger à le faire, l'homme qui, sous le règne du despotisme, lorsque le parlement offensé existait encore dans toute sa puissance, lorsque Marseille était dominée par les anciens pouvoirs, avait eu le courage de se mettre à la tête du peuple soulevé contre l'oppression; cet homme que le choix unanime de *tous* ses concitoyens avait placé à la tête de la Garde Nationale, vient d'être destitué.

Les torts personnels de M. *Lieutaud* à mon égard, ne m'empêcheront pas de dire la vérité. C'est un grand malheur pour la chose publique, quand les vengeances & les animosités particulières influent dans les déterminations; quand l'intérêt particulier prend la place de l'intérêt général. Ainsi, je saurai m'expliquer moi-même avec M. Lieutaud, & jamais le bien public ne souffrira de nos démêlés individuels.

Deux partis divisent actuellement Marseille. Quand M. Lieutaud était Général, il n'en existait qu'un seul. Tous les citoyens s'étaient réunis dans la garde nationale ; un grand nombre l'a abandonnée, depuis sa destitution. Il faut que plusieurs bataillons montent le même jour, encore les postes ne sont ils pas garnis. Vous avez été obligé d'exciter, de forcer au service, tandis que sous son commandement, jamais il n'avait été ralenti.

Avez-vous donc perdu de vue, que la ville de Marseille ne peut exister sans l'union de tous les habitans ? Avez-vous oublié que le commerce fuit les lieux où la tranquillité & la sûreté n'habitent pas ? Avez-vous oublié que si les commerçans avaient confiance dans la personne de M. Lieutaud, c'était un devoir pour vous de le conserver, puisque sans les commerçans, Marseille serait ruinée, & qu'en perdant la confiance, vous perdez tous les commerçans ?

Vous me direz, sans doute, que le peuple a voulu ce changement, & que les sections l'ont délibéré.

Monsieur, les magistrats sont établis pour défendre le peuple contre ses oppresseurs, & *contre lui-même*. Ils doivent l'éclairer sur ses droits & *sur ses devoirs*. Ses intérêts leur sont confiés ; ils les trahissent quand, cédant à ses premiers mouvemens, ils ne lui en exposent pas les suites. Ils le trahissent d'une manière criminelle, quand ils l'excitent eux-mêmes, & l'entraînent vers le précipice qu'ils devraient lui faire éviter.

Je suis loin de vouloir faire aucune application de ces maximes, mais je crois que la Commune, loin d'approuver, par une délibération contraire aux décrets, les arrêtés des sections du 24 septembre, aurait dû déclarer, que n'étant pas assemblées pour délibérer sur la garde nationale, les arrêtés qu'elles avaient pris sur cet objet, étaient irréguliers.

Quoiqu'il en soit, votre ville est divisée, & cette dernière querelle peut avoir renouvellé les anciennes haines. L'aigreur est soutenue & excitée par les gens, qui, n'ayant rien à perdre, ne vivent que dans le désordre, soudoyés par les chefs de parti, espérant dans le pillage, avides d'argent ou de popularité.

Ne craignez-vous pas que cette division n'amène de grands malheurs ? Ne craignez-vous pas qu'elle ne donne lieu à une émigration considérable ? On dit même qu'elle a déja commencé. Je blame fort les émigrans, car il faut savoir faire tête à l'orage, & ne jamais désespérer du salut public.

Ne craignez-vous pas que les opérations du commerce ne soient suspendues ou ralenties par la crainte, ou par l'esprit de parti ?

Ne craignez-vous pas que les ouvriers manquant de travail, par la retraite des commerçans, ne s'apperçoivent trop tard, peut-être, qu'ils ont été trompés ?

Ne craignez-vous pas que le peuple vous reproche alors, de ne lui avoir pas ouvert les yeux ? Penſez-vous que quand il ſouffrira, l'enthouſiaſme factice qu'on a ſu lui inſpirer, ne l'abandonnera pas ?

Ne craignez-vous pas qu'il ne vous diſe alors : Vous auriez pu prévenir nos maux, en empêchant les ennemis de la tranquillité générale, de dominer dans la ville ; en ſoutenant ceux qui maintenaient l'ordre public ; en prévenant les ſecouſſes & les mouvemens qui ont éloigné les gens riches, & ceux qui aiment la paix ?

Que répondriez-vous à ceux qui vous tiendraient ce langage? Quand ils vous diraient que vous n'auriez jamais dû ſouffrir qu'au mépris des *décrets*, les ſections délibéraſſent un changement dans le régime de la garde Nationale ; que les perſonnes qui voulaient s'oppoſer à ces délibérations, fuſſent inſultées, menacées, & attaquées dans les ſections ; que la municipalité fit raſſembler juſqu'à ſatiété, les ſections qui avaient refuſé d'adhérer à la délibération du 28 ſeptembre ; que tandis que le club de la rue *thubanneau* s'aſſemblait jour & nuit, vous n'auriez pas du permettre qu'une aſſemblée de citoyens paiſibles, réunis chez les Carmes, fût troublée par la violence, & diſperſée par des gens armés ; que vous auriez dû conſulter la garde nationale, & non refuſer de connaître ſon vœu ; que vous auriez dû mieux placer votre confiance, & vous rapprocher de MM. *Gimon* & *Merle*, que deux fois l'aſſentiment de tous les partis, avait placés comme vous à la tête de l'adminiſtration ; que vous n'auriez pas dû autoriſer tous les individus de Marſeille, à venir dans les ſections, en n'exigeant pas le paiement de trois journées de travail?

Appelleriez-vous à votre ſecours contre ceux qui vous parleraient ainſi, la faveur populaire? Hélas elle paſſe comme un ſonge, & je pourrais vous en citer mille exemples. Il doit vous ſuffire de ceux que vous avez ſous les yeux.

Le peuple eſt facile à s'enthouſiaſmer ; il eſt facile à s'égarer. Mais quand il revient de ſon enthouſiaſme & de ſon égarement, quand il ſouffre & qu'il voit qu'il a été trompé, il eſt terrible dans ſon retour. La vertu ſeule, la raiſon, les bonnes lois, ont des droits éternels à ſon amour & à ſa reconnaiſſance ; s'il les méconnaît un inſtant, il ſe rend bientôt au ſentiment de ſes maux & à la vérité.

C'eſt du peuple de Marſeille ſur-tout, que je puis tenir ce langage. Je l'ai connu ce bon peuple, & je ſais l'eſtimer. Je ſais le diſtinguer de cette foule d'étrangers qu'il renferme dans ſon ſein & qui firent toujours tous ſes maux ; de ces gens qui le flattent pour le ſéduire & le tromper. Il les connaîtra bientôt auſſi

ces perfides, car si jusqu'à ce jour j'ai gardé le silence, dans l'espoir que cette Ville, à laquelle je suis sincèrement attaché, reprendrait dans peu son ancienne splendeur; je me verrai forcé de le rompre, pour prouver aux vrais Marseillais que toujours je fus digne de leur estime. Je serai soutenu, je n'en doute pas, par tout ce qu'il y a de gens honnêtes, de bons patriotes dans Marseille. Mais fussent-ils assez timides pour m'abandonner, je combattrai seul contre tous les factieux, & couvert de la vérité, de la raison & de la loi, je me flatte d'en triompher.

On a dit que j'étais l'ennemi de Marseille. Eh! qui donc a soutenu la liberté des retours de l'Inde? qui donc a réclamé l'exemption des classes pour les Pêcheurs? qui donc a défendu la Jurisdiction des Prud'hommes? n'est-ce pas moi? Je suis l'ennemi des méchans qui troublent cette belle & malheureuse Ville; je leur déclare une guerre mortelle; mais c'est en cela que je me montre l'ami des Marseillais.

Quant à vous, Monsieur, que j'estime encore, vous qui seul, peut-être, pouvez encore retirer votre Ville de l'abîme où l'on veut la plonger; réfléchissez un instant sur sa position actuelle, sur les dangers qui l'environnent, sur l'avenir qui l'attend. Et si les considérations que je vous présente ne font aucun effet sur votre esprit, du moins j'aurai rempli ce que je dois à l'attachement que vous méritez, à l'intérêt que je prends à Marseille, & n'aurai pas à me reprocher de ne vous avoir pas averti.

Je suis, &c.

D'ANDRÉ.

Paris, le 25 Octobre 1790.

A PARIS,

De l'Imprimerie de PAIN, au Palais-Royal, N°. 145.